- Carrières et matériaux

Agent de précontrainte de l'industrie du béton



CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION
Sans niveau

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT
23/08/2020

N° DE FICHE
RNCP28344

Missions

L'Agent de précontrainte réalise des éléments en béton précontraint en utilisant le matériel et les équipements mis à sa disposition dans le respect des consignes de sécurité.

- Production (dé-tension des armatures et évacuation des produits, positionnement des aciers et mise-sous-tension, moulage) :
- Assurer les opérations de dé-tension des armatures, de démoulage, d'évacuation et de stockage des produits, en respectant les consignes sur l'usage du matériel, la qualité des produits et la sécurité.
- Préparer le banc ou le moule selon la pièce à fabriquer, sélectionner et préparer les fils ou torons, les armatures passives et les accessoires selon les modes opératoires adéquats et tous les éléments fournis (plans, dossiers...).
- Effectuer la mise en tension en respectant les consignes de sécurité et le mode opératoire (ou les consignes du chef d'équipe).
- Assurer dans les règles de l'art les opérations de coulage (approvisionnement du béton) et d'étuvage (déroulement des bâches).
- Sécurité-Maintenance-Qualité
- Mettre en œuvre et veiller au respect des règles de sécurité et de prévention des risques.
- Repérer et signaler les dysfonctionnements afin de limiter les arrêts de production.

Métiers liés

- Agent de précontrainte de l'Industrie du béton

CERTIFICATEURS

Federation de l'industrie du beton
Commision paritaire nationale de l'emploi (CPNE) carrières et matériaux

CONVENTION COLLECTIVE

3249 Convention collective nationale des industries de carrières et matériaux de construction

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE) uniquement si fiche active au RNCP

BC01 - La préfabrication du béton

- Prévoir les moyens nécessaires afin de répondre au programme de production (moules, matières, manutention, personnels…)
- Assurer les opérations de nettoyage. Repérer les dysfonctionnements, les signaler afin de limiter les arrêts de production et les accidents
- S'assurer de la qualité de la pièce fabriquée
- Mettre en œuvre et veiller au respect des règles de sécurité et de prévention des risques
- Respecter les règles environnementales en adoptant une démarche de prévention

BC02 - La précontrainte dans l'Industrie du béton

- Assurer les opérations de dé-tension des armatures, de démoulage, d'évacuation et de stockage des produits, en respectant les consignes sur l'usage du matériel, la qualité des produits et la sécurité
- Préparer le banc ou le moule selon la pièce à fabriquer, sélectionner et préparer les fils ou torons, les armatures passives et les accessoires selon les modes opératoires adéquats et tous les éléments fournis (plans, dossiers…)
- Effectuer la mise en tension en respectant les consignes de sécurité et le mode opératoire (ou les consignes du chef d'équipe
- Assurer dans les règles de l'art les opérations de coulage (approvisionnement du béton) et d'étuvage (déroulement des bâches)

Modalités d'évaluation

Questionnaires informatisés portant sur la description des phases du processus de précontrainte. Dossier écrit suite à une mise en situation individuelle des opérations de coulage et d'étuvage. Présentation orale devant un jury

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/right-files/export/4009